

# 12<sup>1</sup>ème ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROMOTION SAGUENAY Inc.

**P**rocès-verbal d'une assemblée des administrateurs de Promotion Saguenay inc., tenue en date du 26 juin 2018, à 12 h au Delta Saguenay (arrondissement de Jonquière).

Mme Josée Néron, *présidente et mairesse de Saguenay*  
M. Éric Larouche, *vice-président* (Hôtel Chicoutimi et Pétroles RL)  
M. Martin Tremblay, *trésorier* (Morin Énergetech inc.)  
M. Laval Gagnon, *secrétaire*  
M. Richard Gauthier, *administrateur exécutif* (Construction Gauthier inc.)  
M. Gérald Savard, (M.R.C. du Fjord-du-Saguenay)  
M. Jean Lavoie  
Mme Chantale Hudon, (Galerie La Corniche)  
M. Jérôme Gagnon, (La Pulperie de Chicoutimi)  
M. Éric Deschênes, (Mia Pasta)

## Sont absents :

M. Martial Bouchard, (Produits BCM Ltée)  
M. Luc Boivin, (Fromagerie Boivin)  
M. Gaétan Tremblay, (Voltam)  
Me Jean-Nicolas Larouche, (Gaudreault Larouche Avocats)  
M. Joachim Simard, (Club de motoneige Caribou-Conscrits)

## Assiste également à la rencontre :

M. Jean-Marc Crevier, *conseiller municipal et observateur*  
M. Michel Potvin, *conseiller municipal et observateur*  
M. Arthur Gobeil, *président-directeur général par intérim*  
Mme Priscilla Nemey, *vice-présidente exécutive*  
Mme Martine Racine, *directrice aux finances*  
Me Marie-Ève Boivin, *avocate, Ville de Saguenay*  
Me Caroline Dion, *directrice des affaires juridiques et greffière, Ville de Saguenay*  
Mme Cindy Girard, *responsable des communications, Ville de Saguenay*  
00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00

## 1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

## 2. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Le président-directeur général par intérim nous présente son rapport suite à son mandat chez Promotion Saguenay.

## 3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée régulière des membres sous la présidence de Mme Josée Néron. Le quorum étant constaté, la présidente déclare l'assemblée ouverte.

2018-0098

## 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérald Savard  
APPUYÉ PAR Mme Chantale Hudon

D'ACCEPTER le projet de l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2018-0099

**5.1 Conseil d'administration du 13 juin 2018;**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche  
APPUYÉ PAR M. Éric Deschênes

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 juin 2018.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

**6. SUIVIS DES DÉCISIONS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017**

2018-0100

**6.1 Procès-verbaux 2017 non adoptés en cours d'exercice;**

**CONSIDÉRANT** qu'il a été constaté lors de la vérification de fin d'année que certains procès-verbaux n'ont pas été adoptés;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Richard Gauthier  
APPUYÉ PAR M. Martin Tremblay

**D'ADOPTER** les procès-verbaux des réunions du comité exécutif du 12 juillet et 11 août 2017 ainsi que ceux des réunions du conseil d'administration du 7 mars, 30 mars, 14 août et 4 septembre 2017.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

**6.2 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ANTÉRIEURES À ANNULER;**

2018-0101

**6.2.1 Aides financières à annuler en fin d'exercice financier – Fonds de développement des territoires (FDT);**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-0058 du comité exécutif tenu le 24 mai 2016 autorisant une aide financière de 10 000 \$ à Beaulieu Potvin Notaires (Valérie Potvin);

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-0114 du comité exécutif tenu le 27 septembre 2016 autorisant une aide financière de 5 000 \$ à DefyU;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-0146 du comité exécutif tenu le 12 décembre 2016 autorisant une aide financière de 5 000 \$ à Bruno Boilard et de 5 000 \$ à Luc Cloutier dans le projet d'Axiomes Solutions comptables;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2017-0053 du comité exécutif tenu le 10 avril 2017 autorisant une aide financière de 5 000 \$ à Maniac Ô Fourrures;

**CONSIDÉRANT** que les conditions requises au déboursement de l'aide financière n'ont pas été remplies dans les quatre dossiers;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche  
APPUYÉ PAR M. Gérald Savard

**QUE** Promotion Saguenay annule l'aide financière accordée à Beaulieu Potvin Notaires (Valérie Potvin), à DefyU, à Bruno Boilard et Luc Cloutier (Axiomes Solutions comptables) ainsi qu'à Maniac Ô Fourrures en vertu du Fonds de développement des territoires (FDT), soutien aux entreprises.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

2018-0102

**6.2.2 Liste des autres aides financières antérieures à annuler;**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2012-0064 du comité exécutif tenu le 5 juin 2012 autorisant une aide financière de 20 000 \$ pour le dossier de L'UNESCO, dont le premier versement de 10 000 \$ a été versé;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2015-0010 du comité exécutif tenu le 21 janvier 2015 autorisant une aide financière de 25 000 \$ à Jim & Jane Productions, dont le premier versement de 12 500 \$ a été versé;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-0100 du comité exécutif tenu le 5 juillet 2016 autorisant une aide financière de 60 000 \$ sur trois (3) ans à la Corporation des métiers d'arts du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2017-0051 du comité exécutif tenu le 4 avril 2017 autorisant une aide financière de 30 000 \$ sur trois (3) ans à la Table MigrActive de la Ville de Saguenay, dont la première année au montant de 10 000 \$ a été octroyé;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2017-0150 du comité exécutif tenu le 30 octobre 2017 autorisant le versement d'une bourse de 10 000 \$ à une entreprise honorée lors du Gala du mérite économique à la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord;

**CONSIDÉRANT** que les projets n'ont pas été complétés ou réalisés;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche  
APPUYÉ PAR M. Gérald Savard

**QUE** Promotion Saguenay annule les soldes des aides financières accordées pour le dossier de l'UNESCO ainsi qu'à Jim & Jane Productions, la Corporation des métiers d'arts du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Table MigrActive de la Ville de Saguenay et à la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

### **6.3 LISTE DES AIDES FINANCIÈRES 2017 À RATIFIER;**

**2018-0103**

#### **6.3.1 Parc Aventures Cap Jaseux – Ratification;**

**CONSIDÉRANT** qu'une aide financière a été accordée dans le cadre du projet de réalité virtuelle afin de promouvoir le tourisme d'aventure et l'écotourisme sur le Fjord en 2017;

**CONSIDÉRANT** que le protocole d'entente a été signé par la représentante du Parc Aventures Cap Jaseux et les conditions d'octroi de l'aide financière ont été complétées;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Richard Gauthier  
APPUYÉ PAR Mme Chantale Hudon

**QUE** soit ratifiée l'aide financière de l'ordre de 10 000 \$ octroyée en 2017;

**ET QUE** M. Arthur Gobeil ou Mme Priscilla Nemey soient mandatés pour signer pour et au nom de Promotion Saguenay le protocole d'entente;  
ADOPTÉE à l'unanimité.

**2018-0104**

#### **6.3.2 Étude de potentiel commercial | Projet d'usine de cannettes d'aluminium – Ratification;**

**CONSIDÉRANT** que la SVA a réalisé une étude sur le potentiel commercial de la canette et que les résultats se sont avérés positifs;

**CONSIDÉRANT** que l'étape suivante consistait à la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une usine;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande de participation à l'étude a été demandée et accordée en 2017 au montant de 7 500 \$;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Richard Gauthier  
APPUYÉ PAR Mme Chantale Hudon

**QUE** soit ratifiée la décision prise en 2017;

**QUE** le versement de 7 500 \$ soit fait à l'entreprise Gazon Savard;

**ET QUE** la somme soit puisée à même le poste budgétaire du Fonds de développement des territoires – FDT  
ADOPTÉE à l'unanimité.

**2018-0105**

**6.4 Radiation de la créance Pascan Aviation;**

**CONSIDÉRANT** qu'un de nos clients s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers;

**CONSIDÉRANT** que notre conseiller juridique nous confirme que le recouvrement de la créance est nul;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité exécutif (CE # 2017-0117);

**CONSIDÉRANT** que nos auditeurs acquiescent la décision de radier la créance dans nos états financiers au 31 décembre 2017;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche  
APPUYÉ PAR Mme Chantale Hudon

**QUE** soit radiée la créance telle que présentée dans les états financiers audités au 31 décembre 2017.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

**7. ADMINISTRATION**

**2018-0106**

**7.1 Appel d'offres | Service de soutien informatique 2018-2020;**

**CONSIDÉRANT** que Promotion Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la prise en charge des infrastructures technologiques ainsi que le support informatique des utilisateurs de Promotion Saguenay;

**CONSIDÉRANT** que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

**CONSIDÉRANT** que les deux (2) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

**CONSIDÉRANT** les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

TÉLÉNET INFORMATIQUE INC. (NEQ : 1169329589)  
930, rue Jacques-Cartier Est, bureau A-103, Chicoutimi (Québec) G7H 7K9  
Rang : 1 Prix : 52 112,42 \$, taxes incluses

DÉVICOM INC. (NEQ : 1147696513)  
28, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1P5  
Rang : 2 Prix : 97 894,03 \$, taxes incluses

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Éric Deschênes  
APPUYÉ PAR M. Éric Larouche

**QUE** Promotion Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Télénet informatique inc.	1 à 4	Support informatique	45 325,00 \$
Total avant taxes :			45 325,00 \$
TPS :			5% 2 266,25 \$
TVQ :			9,975 % 4 521,17 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			52 112,42 \$

ADOPTÉE à l'unanimité.

**2018-0107**

**7.2 Ratification des services de soutien informatique temporaire;**

**CONSIDÉRANT** que Dévicom est le fournisseur désigné pour le support informatique;

**CONSIDÉRANT** que les frais de service pour décembre 2017 sont de 648 \$ plus les taxes;

**CONSIDÉRANT** que les frais de service pour la période du 1er janvier au 14 mars 2018 sont de 7 885,26 \$ plus les taxes;

**CONSIDÉRANT** qu'il a été résolu lors de la réunion du comité exécutif du 14 mars 2018 (#CE 2018-0035) d'acheter une banque d'heures jusqu'au 14 mai 2018 et que cette banque d'heures a été dépassée;

**CONSIDÉRANT** que les frais de service pour la période du 10 mai au 7 juin 2018 sont de 3 721,50 \$ plus les taxes;

**CONSIDÉRANT** que les services devront être poursuivis jusqu'à la prise en charge complète par le fournisseur ayant remporté l'appel d'offres;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Jean Lavoie  
APPUYÉ PAR M. Richard Gauthier

**QUE** soient ratifiés les coûts pour le soutien informatique à Dévicom de décembre 2017 au 7 juin 2018;

**ET QUE** les services soient maintenus jusqu'au transfert complet au fournisseur ayant remporté l'appel d'offres pour une période maximale de deux mois et jusqu'à une concurrence de 10 000 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité.

**2018-0108**

**7.3 Appel d'offres | Service de conciergerie 2018-2021;**

M. Gérald Savard quitte pour ce point.

**CONSIDÉRANT** que Promotion Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l'entretien des bureaux de Promotion Saguenay;

**CONSIDÉRANT** que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

**CONSIDÉRANT** les résultats obtenus suite à l'ouverture des soumissions :

CHAÎNE DE TRAVAIL ADAPTÉ CTA INC. (NEQ : 1143148063)  
2440, rue Cantin, local 102, Jonquière (Québec) G7X 8S6

Poste 1 : 284 758,58 \$  
Poste 2 : 102 841,69 \$

	Poste 3 :	257 963,66 \$
LES ENTREPRISES PEARSON INC. (NEQ : 1146185690)		
2013, rue des Arlequins, Chicoutimi (Québec) G7H 0H4		
	Poste 1 :	154 401,54 \$
	Poste 2 :	48 468,17 \$
	Poste 3 :	Non soumis

F.A.: GESTI-CLEAN (9137-6228 QUÉBEC INC.) (NEQ : 1161963385)		
3386, boulevard Saint-François, Jonquière (Québec) G7X 2W9		
	Poste 1 :	294 151,19 \$
	Poste 2 :	108 632,29 \$
	Poste 3 :	365 653,82 \$

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Richard Gauthier  
 APPUYÉ PAR M. Martin Tremblay

**QUE** Promotion Saguenay adjudge ce contrat aux plus bas soumissionnaires conformes, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Les Entreprises Pearson inc.	1	Arrondissement de Chicoutimi	134 291,40 \$
	2	Arrondissement de Jonquière	42 155,40 \$
Total avant taxes :			176 446,80 \$
TPS : 5%			8 822,34 \$
TVQ : 9,975 %			17 600,57 \$
<b>TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus</b>			<b>202 869,71 \$</b>

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Chaîne de Travail Adapté CTA inc.	3	Arrondissement de La Baie	224 365,00 \$
Total avant taxes :			224 365,00 \$
TPS : 5%			11 218,25 \$
TVQ : 9,975 %			22 380,41 \$
<b>TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus</b>			<b>257 963,66 \$</b>

<b>GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus</b>	<b>460 833,37 \$</b>
--	----------------------

ADOPTÉE à l'unanimité.

**8. NAVETTES MARITIMES DU FJORD**

2018-0109

**8.1 Protocole d'entente – OrganisAction;**

**CONSIDÉRANT** qu'OrganisAction offre un produit complémentaire à ceux offerts par les Navettes maritimes et a besoin des services des Navettes pour sa clientèle et, que les Navettes Maritimes du Fjord est le seul organisme en mesure d'offrir le service dont Organisation a besoin;

**CONSIDÉRANT** que Promotion Saguenay souhaite conclure une entente avec OrganisAction et procéder à la signature d'un protocole;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Laval Gagnon  
 APPUYÉ PAR M. Jean Lavoie

**QUE** le protocole soit accepté;

**ET QUE** M. Arthur Gobeil ou Mme Priscilla Nemey soit mandaté à signer pour et au nom de Promotion Saguenay le protocole d'entente.  
ADOPTÉE à l'unanimité.

## 9. AÉROPORT SAGUENAY-BAGOTVILLE

2018-0110

### 9.1 Appel d'offres | Hangar aéronautique - Ingénierie;

**CONSIDÉRANT** que Promotion Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour des services professionnels en ingénierie pour l'agrandissement (côté ouest) du hangar de l'Aéroport Saguenay-Bagotville de l'arrondissement de La Baie. L'agrandissement est d'une superficie d'environ 4 200 pieds carrés;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) soumissionnaires sur cinq (5) se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

**CONSIDÉRANT** les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

UNIGEC INC. (NEQ : 1142677237)  
1846, rue des Outardes, Chicoutimi (Québec) G7K 1H1  
Rang : 1                                      Prix : 182 492,63 \$, taxes incluses

GEMEL INC. (NEQ : 1141487083)  
110, rue Racine Est, bureau 310, Chicoutimi (Québec) G7H 1R1  
Rang : 2                                      Prix : 178 966,41 \$, taxes incluses

STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE (NEQ : 1170241336)  
255, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 7L2  
Rang : 3                                      Prix : 192 002,70 \$, taxes incluses

BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. (NEQ : 1142591438)  
6655, boulevard Pierre-Bertrand, bureau 250, Québec (Québec) G2K 1M1  
Rang : 4                                      Prix : 205 167,14 \$, taxes incluses

WSP CANADA INC. (NEQ : 1148357057)  
125, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1R5  
Pointage intérimaire inférieur à 70 %

#### À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

PROPOSÉ PAR M. Gérald Savard  
APPUYÉ PAR M. Jean Lavoie

**QUE** Promotion Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
UNIGEC INC.	1	OSP en ingénierie – Agrandissement du hangar – Aéroport Saguenay- Bagotville	158 723,75 \$
Total avant taxes :			158 723,75 \$
TPS :			5% 7 936,17 \$
TVQ :			9,975 % 15 832,69 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			182 492,63 \$

ADOPTÉE à la majorité; M. Éric Larouche s'est abstenu de voter pour ce point.

**9.2 Appel d'offres | Hangar aéronautique - Architecture;**

**CONSIDÉRANT** que Promotion Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour des services professionnels en architecture pour l'agrandissement (côté ouest) du hangar de l'Aéroport Saguenay-Bagotville de l'arrondissement de La Baie. L'agrandissement est d'une superficie d'environ 4 200 pieds carrés;

**CONSIDÉRANT** que six (6) soumissionnaires sur sept (7) se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

**CONSIDÉRANT** les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

GRUPE CONSEIL PLANITECH INC. (NEQ : 1142364406)  
2976-A, rue des Aubépines, Jonquière (Québec) G7S 5R2  
Rang : 1 Prix : 74 934,96 \$, taxes incluses

DANIEL PAIEMENT ARCHITECTE (NEQ : 22714039091)  
531, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 2A1  
Rang : 2 Prix : 72 016,09 \$, taxes incluses

ARDOISES ARCHITECTURE (NEQ : 1165891665)  
260, rue Racine Est, bureau 201, Chicoutimi (Québec) G7H 1R9  
Rang : 3 Prix : 86 231,25 \$, taxes incluses

ÉRIC PAINCHAUD, ARCHITECTE ET ASSOCIÉS (NEQ : 1143405042)  
110, rue Racine Est, bureau 222, Chicoutimi (Québec) G7H 1R2  
Rang : 4 Prix : 91 405,13 \$, taxes incluses

PÔLE ARCHITECTURE (NEQ : 3373596942)  
2871, place Davis, bureau 101, Jonquière (Québec) G7S 5S4  
Rang : 5 Prix : 107 620,05 \$, taxes incluses

GRUPE CONSEIL LES MAÎTRES-D'ŒUVRE (NEQ : 1142038703)  
308, rue Tessier, C.P. 8176, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7  
Rang : 6 Prix : 137 475,61 \$, taxes incluses

SYLVAIN SIMARD ARCHITECTE (NEQ : 1168913193)  
365, rue Victoria, La Baie (Québec) G7B 3M5  
Pointage intérimaire inférieur à 70 %

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Éric Deschênes  
APPUYÉ PAR M. Jérôme Gagnon

**QUE** Promotion Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Groupe conseil Planitech	1	Agrandissement du hangar Aéroport Saguenay-Bagotville Arrondissement de La Baie	65 175,00 \$
Total avant taxes :			65 175,00 \$
TPS :			3 258,75 \$
TVQ :			6 501,21 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			74 934,96 \$

ADOPTÉE à la majorité.

M. Éric Larouche s'est abstenu de voter pour ce point.



10. VARIA

2018-0112

10.1 Demandes de soutien financier – Congrès et événements sportifs;

**CONSIDÉRANT** la responsabilité de Promotion Saguenay en matière de tourisme d'affaires, congrès et événements sportifs;

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la recommandation positive du département tourisme;

**À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :**

PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche

APPUYÉ PAR M Jean Lavoie

**QUE** Promotion Saguenay accorde les aides financières non remboursables telles qu'apparaissent au tableau – Suivi des demandes de soutien financier – Congrès et événements sportifs au 20 juin 2018.

ENTREPRISE / ÉVÈNEMENT	ORGANISME DEMANDEUR	DATES	AIDE FINANCIÈRE- 2017	MONTANT RECOMMANDÉ - 2018
Symposium international on Friction Stir Welding (Le soudage par friction malaxage) – les avancés de l'industrie. Opportunité identifiée pour le département industrie de Promotion Saguenay – démarchage d'affaires.	Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium	26 et 27 juin 2018	-	2 300 \$
Congrès provincial 2018 des Cercles de Fermières du Québec	Cercles de Fermières du Québec	6 au 8 juillet 2018	-	5 000 \$
37 <sup>e</sup> congrès de l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPQ)	Association d'éducation préscolaire du Québec	5 et 6 octobre 2018	-	4 000 \$
<b>TOTAL CONGRÈS ET ÉVÈNEMENTS SPORTIFS</b>				<b>11 300 \$</b>

ADOPTÉE à l'unanimité.

2018-0113

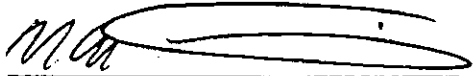
11. LEVÉE DE LA RENCONTRE

IL EST PAR M. Laval Gagnon

ET APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Chantale Hudon

**DE LEVER** la rencontre du conseil d'administration.

ADOPTÉE à l'unanimité.

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire